

Seul le texte prononcé fait foi



92ème session du Conseil  
de l'Organisation internationale  
pour les migrations (OIM)

Débat général

Genève, 28 novembre – 1 décembre 2006

Déclaration de la délégation suisse à la 92ème session du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève, décembre 2006

- "Débat général"

Madame la Présidente,

La délégation suisse vous félicite, ainsi que les autres membres du bureau, de votre élection. Nous nous réjouissons de travailler sous votre direction. Nous tenons également à féliciter l'OIM pour le programme très intéressant de cette session du Conseil.

La Suisse constate avec satisfaction que le débat international sur la migration progresse. Il y a quelques années encore, il était délicat de soulever ce thème dans un contexte global. Aujourd'hui, la migration est devenue une question centrale de l'agenda international. Diverses initiatives ont contribué à une plus large prise de conscience politique de l'importance de la migration. Permettez-moi de mentionner les deux initiatives dans lesquelles la Suisse a joué un rôle particulièrement actif : La Commission mondiale sur les migrations internationales et l'Initiative de Berne. Associées à d'autres initiatives, elles ont conduit au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement lors de l'Assemblée générale de l'ONU de cette année. Dans ce contexte, le lien étroit entre la migration et le développement a été mis en évidence et un important pas en avant a été accompli, en soulignant le fait que tous les pays peuvent être simultanément des pays d'origine, de transit et de destination – ce constat a contribué à un dialogue constructif et substantiel entre les Etats, que nous espérons voir se poursuivre.

La Suisse porte un vif intérêt au suivi du Dialogue de haut niveau sur la migration et le développement. Nous sommes convaincus que les Nations Unies doivent continuer à jouer un rôle important dans ce processus international.

Par ailleurs, la Suisse tient à remercier la Belgique de son offre d'organiser un Forum sur la Migration et le Développement l'été prochain à Bruxelles. Pour nous, le succès de cette conférence dépend de la capacité de celle-ci à passer des intentions politiques à des actions concrètes, se traduisant par le lancement de projets de coopération et de partenariat. La Conférence de Rabat en juillet de cette année en est un exemple. Pour la première fois, des

pays d'origine du continent africain et des pays de destination d'Europe se sont rencontrés dans un esprit de coopération dans le but de trouver des solutions concrètes aux problèmes de la migration irrégulière.

Ma délégation est convaincue que la meilleure voie pour traiter efficacement les défis de la migration consiste à établir des partenariats basés sur une étroite collaboration entre les différents organes gouvernementaux et conduisant à des mesures tangibles.

Concernant les problèmes soulevés par l'association du personnel, nous avons eu l'occasion d'en discuter avec des représentants de l'OIM lors d'une rencontre bilatérale. Nous remercions l'OIM pour cet échange franc et ouvert et attendons avec intérêt les effets des mesures annoncées, espérant qu'elles répondront aux attentes de son personnel.

Dans un esprit de consensus, nous nous sommes ralliés à la demande d'une nouvelle délocalisation. N'étant pas totalement convaincu que le nouveau centre de Panama soit source d'économies substantielles et craignant une opacité grandissante de l'ensemble administratif de l'OIM, nous demandons que les services de l'OIM et d'audit externe fournissent annuellement, lors du Conseil, une analyse des coûts et économies réalisées ainsi que sur la valeur ajoutée de cette nouvelle délocalisation.

Lors du Comité exécutif de juin 2006, nous nous étions posés la question de savoir si l'OIM a vraiment les moyens de ses ambitions pour assumer pleinement des responsabilités de "first port of call and/or last resort" en matière de gestion et de coordination de camps pour personnes déplacées en cas de catastrophe naturelle. Nous avons également demandé que l'implication de l'organisation dans la réponse aux crises humanitaires soit clarifiée, régulée et discutée avec les Etats membres. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Enfin, nous nous réjouissons qu'une solution positive ait été trouvée pour le programme et budget 2007 avec l'introduction, à titre exceptionnel pour certains d'entre nous, de la croissance réelle zéro. Nous souhaitons que cette percée soit accompagnée par une résolution rapide du problème récurrent des arriérés de contributions assignées et invitons l'administration de l'OIM à agir fermement dans ce domaine.

Je vous remercie, Madame la Présidente.